



Conférence de presse du 9 octobre 2024

Projet d'agglomération de la 5^{ème} génération

Mise en consultation publique du 11 octobre au 10 décembre 2024

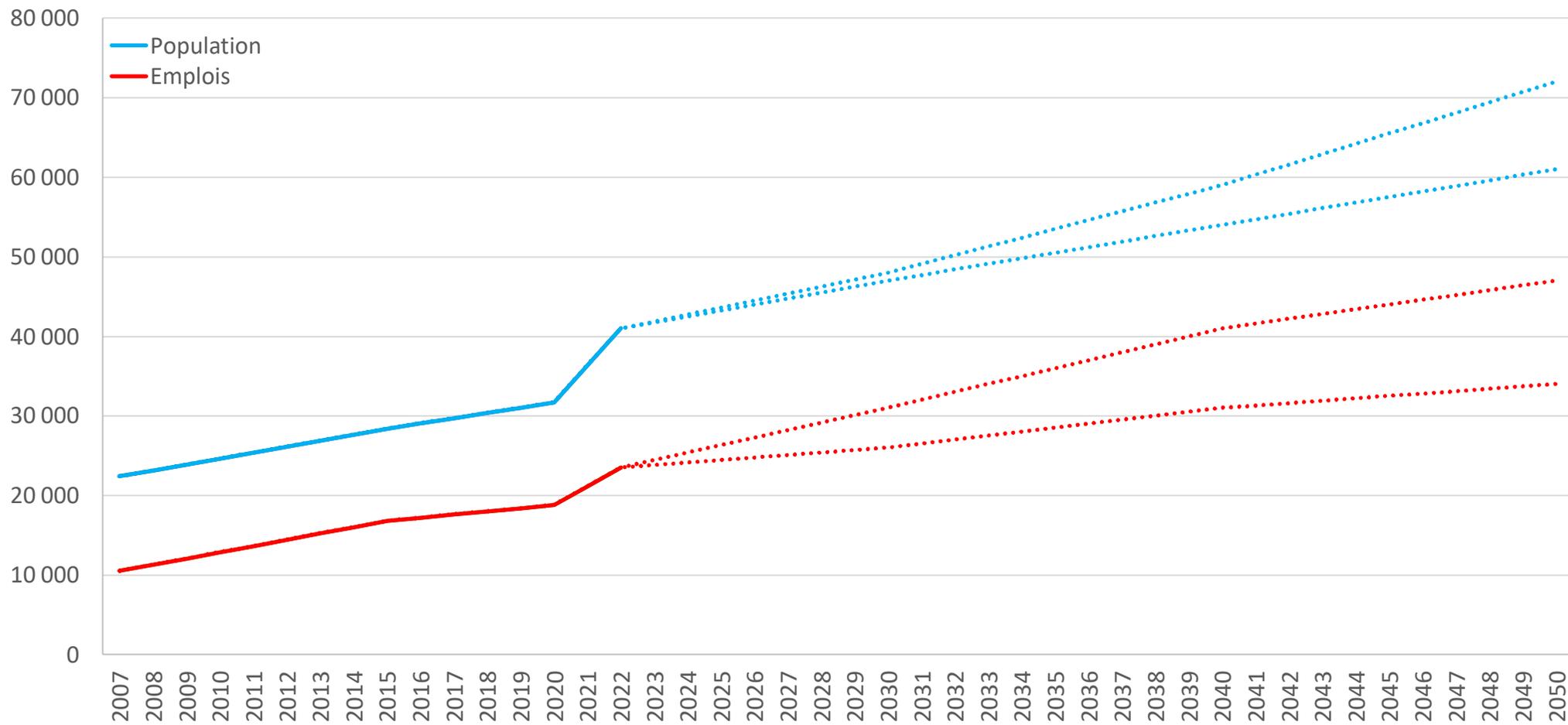


Le quatrième projet d'agglomération

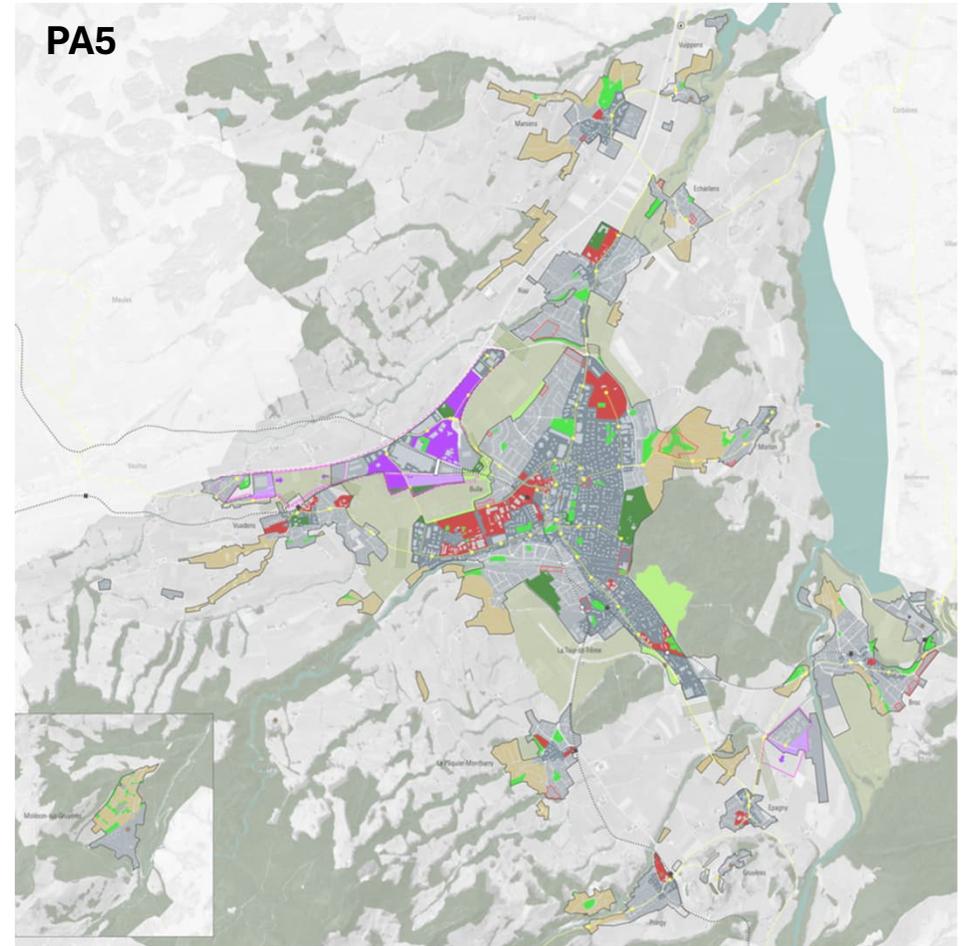
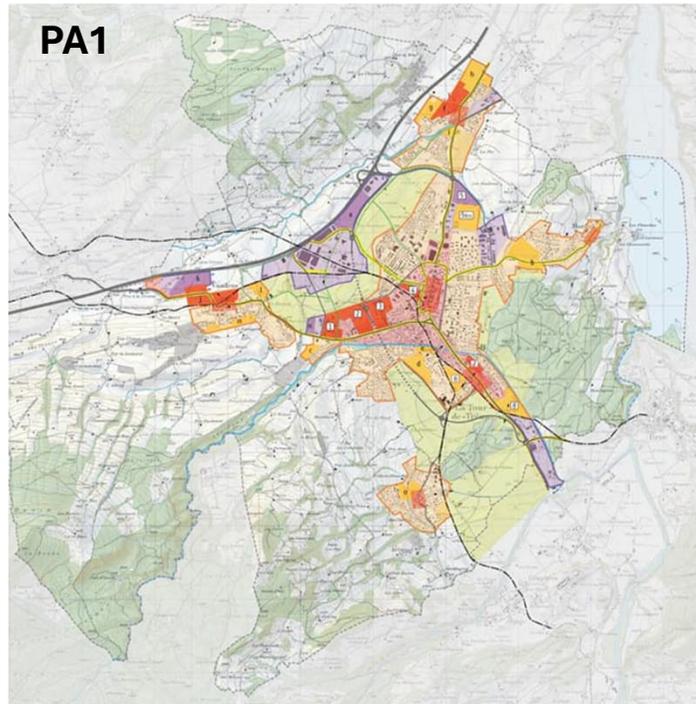
Projet d'agglomération	PA1 (2007)	PA3 (2016)	PA4 (2021)	PA5 (2025)
Communes	5	5	5	9
Habitants	22'400	28'400	31'700	41'000
Emplois	10'500	16'800	18'800	23'500
Mesures (priorité A)	13	23	20	45
Coûts (en mio)	26.5	34.6	43.5	À déterminer
Taux	35%	40%	35%	?
Subvention (en mio)	9.3	13.7	15.2	?

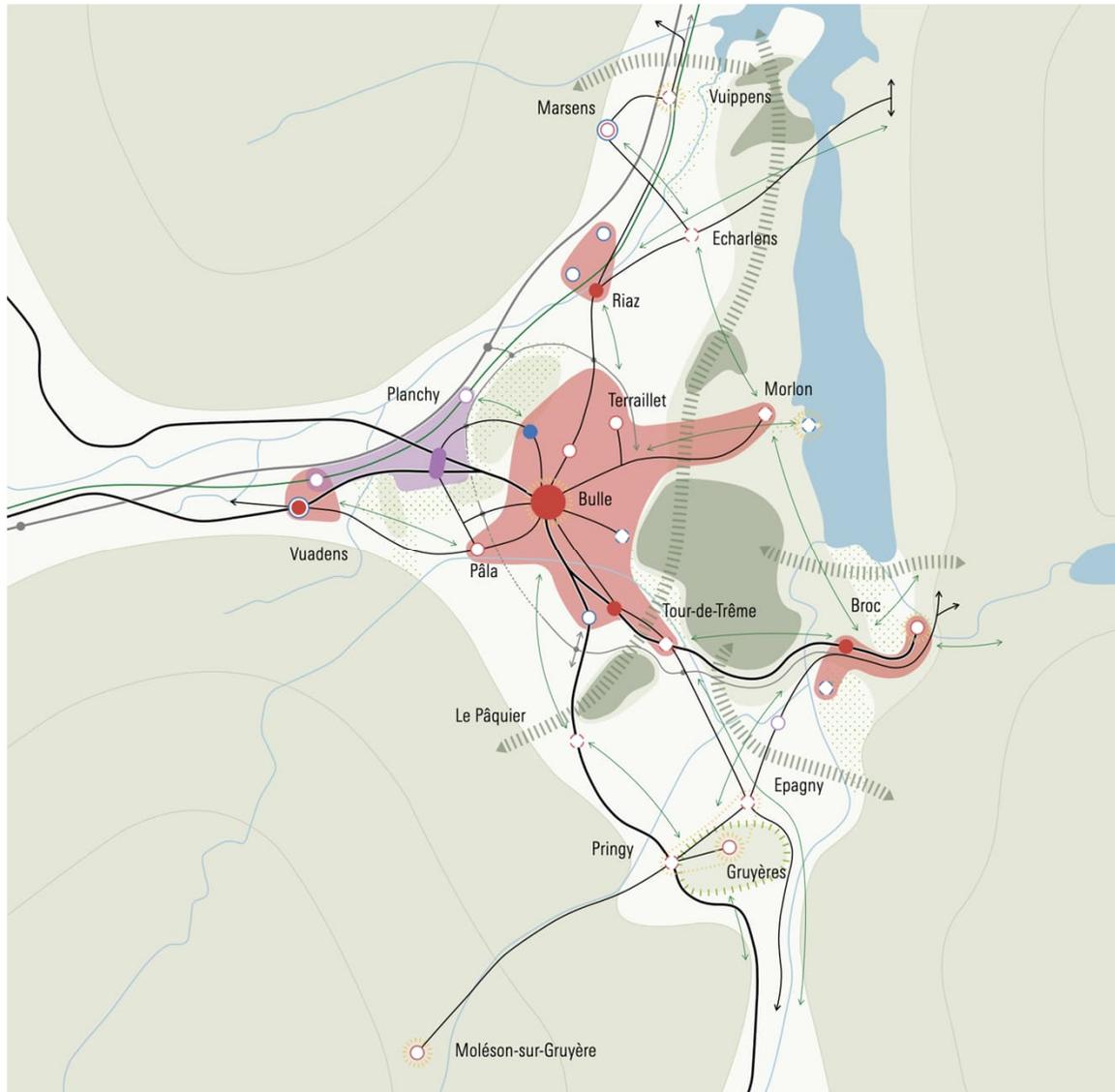


Le quatrième projet d'agglomération



Le quatrième projet d'agglomération





Vision d'ensemble (PA5)

Une agglomération verte et ouverte

- Continuité paysagère et biologique
- Espace paysager d'importance
- Écrin paysager
- Massif préalpins
- Colline
- Espace de plaine
- Forêt en plaine
- Lac et cours d'eau

Une agglomération dynamique et multipolaire

(Localités / Activités / Équipements publics)

- Ville-centre
- Pôle centre
- Pôle régional
- Pôle local
- Pôle touristique
- Train
- TP routier structurant
- Autoroute et jonction
- Route structurante sans TP
- Axe fort vélo (longue distance)

Une agglomération à échelle humaine

- Centre multipolaire
- Réseau MD



Les objectifs du PA5 (besoin d'actions)

- Poursuivre la planification dans la continuité des générations précédentes
- S'adapter aux changements climatiques
- Améliorer la qualité des espaces publics
- Construire vers l'intérieur de manière dense, mixte et qualitative
- Garantir les conditions d'accueil en emplois industriels
- Renforcer la mise en réseau des polarités par les transports publics
- Intensifier la mobilité piétonne au sein des secteurs urbains
- Rendre la mobilité cyclable intuitive et sûre
- Instaurer une approche multimodale de la sécurité routière
- Maîtriser l'accessibilité TIM



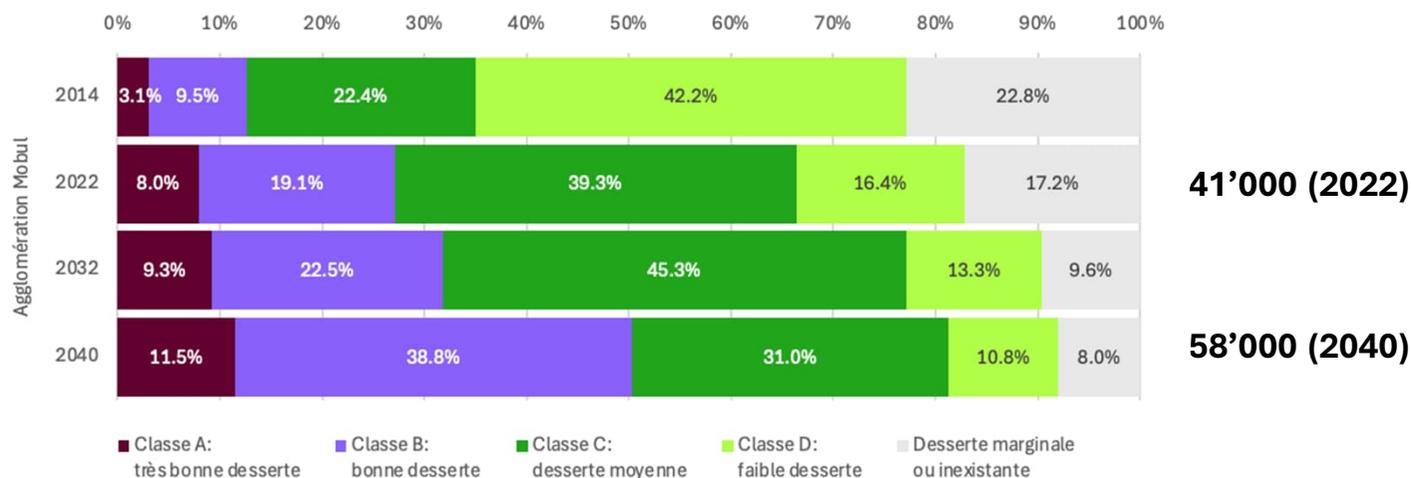
Les objectifs du PA5 (en chiffres)

- Viser une densité minimale de 100 habitants-emplois par hectare dans les secteurs desservis par les transports publics
- Réduire la part des déplacements en transports individuels motorisés de 86% à 62%
- Réduire le nombre d'accidents annuels de 1.4/1'000 habitant à 1.0/1'000 habitants
- Améliorer les niveaux de desserte en transports publics



Les objectifs du PA5 (en chiffres)

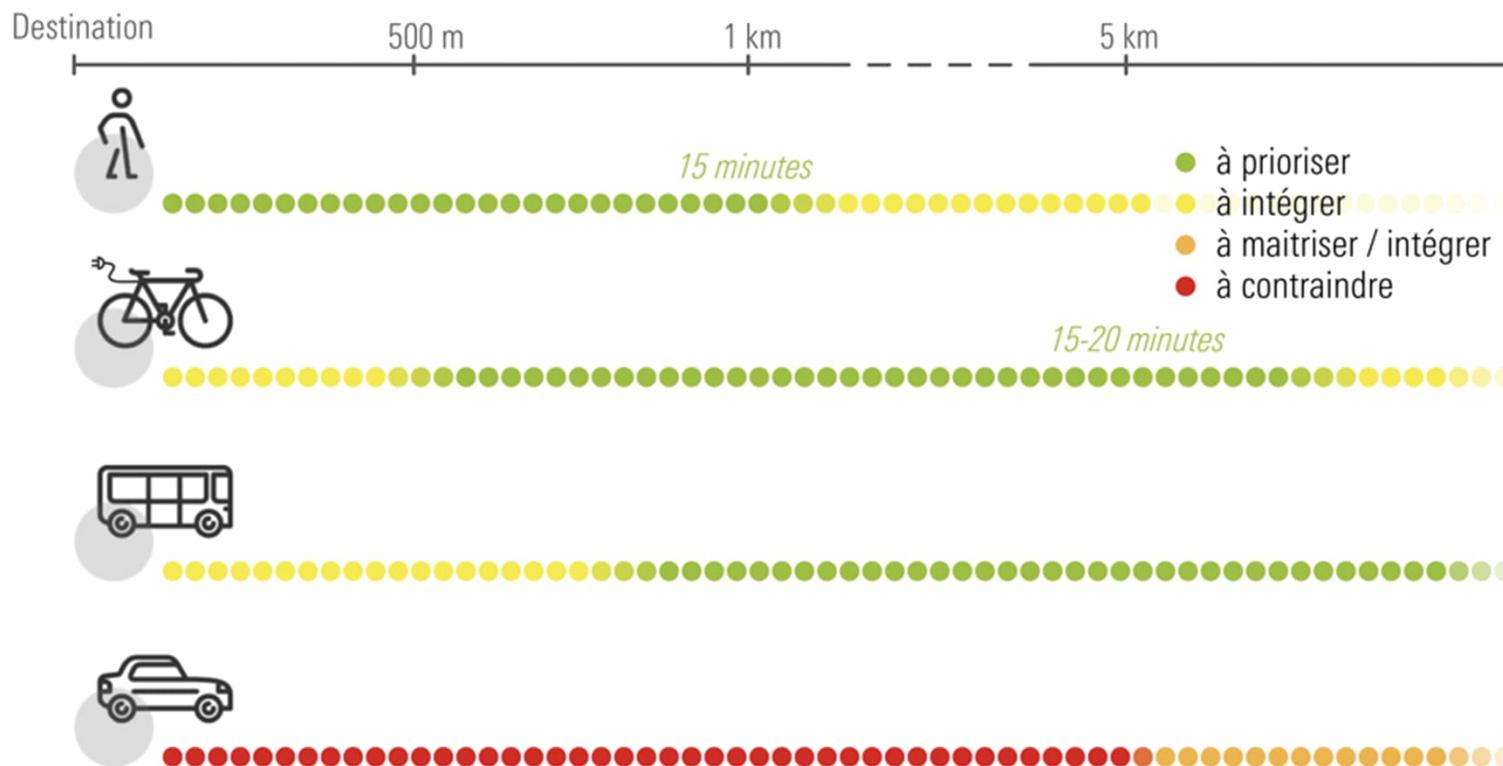
Répartition des habitants par classe de desserte en transport public



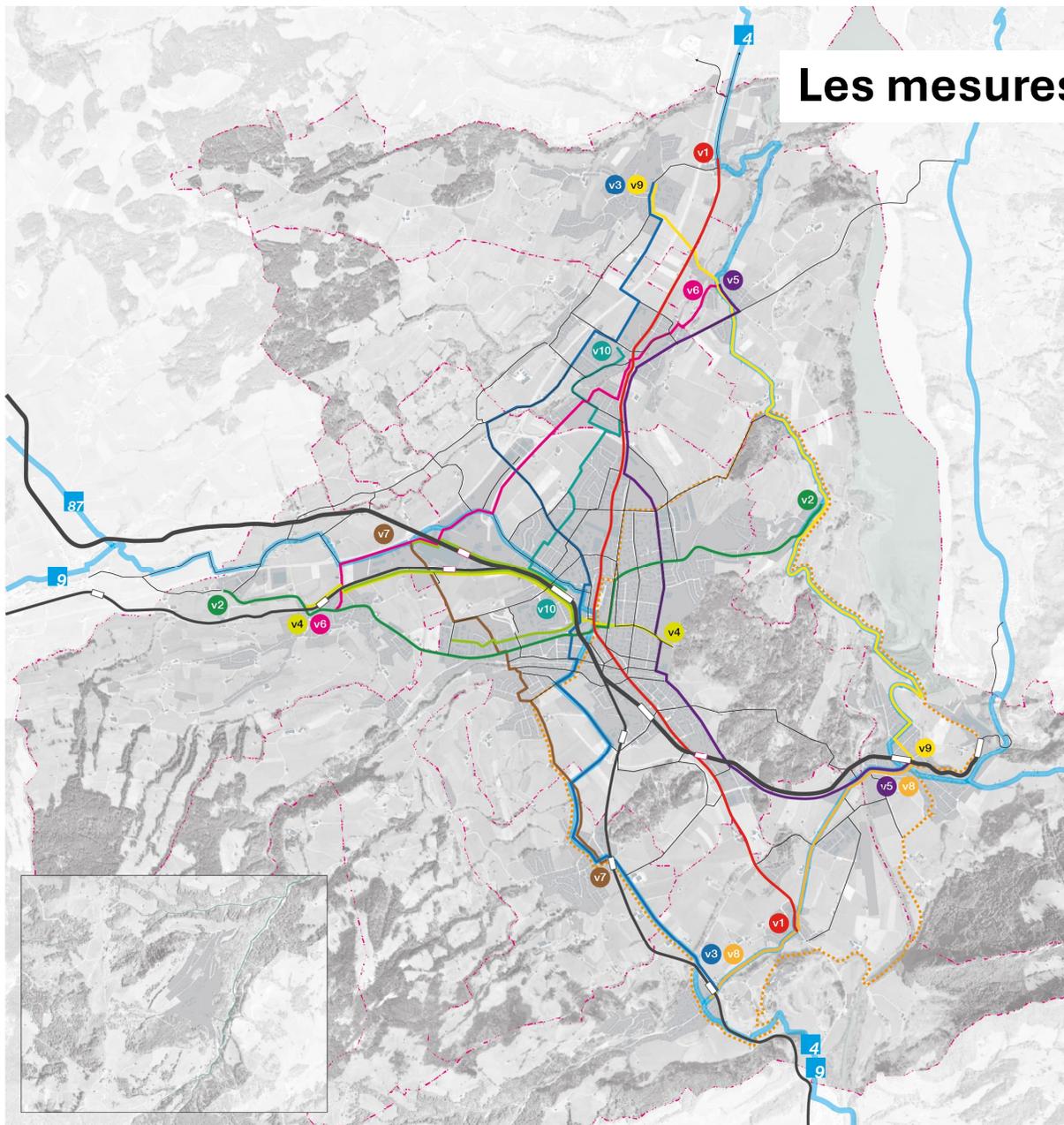
Répartition des emplois par classe de desserte en transport public



Les mesures du PA5 – Priorisation des modes



Les mesures du PA5 – Réseau cyclable



JALONNEMENT CYCLABLE DE MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Limite communale

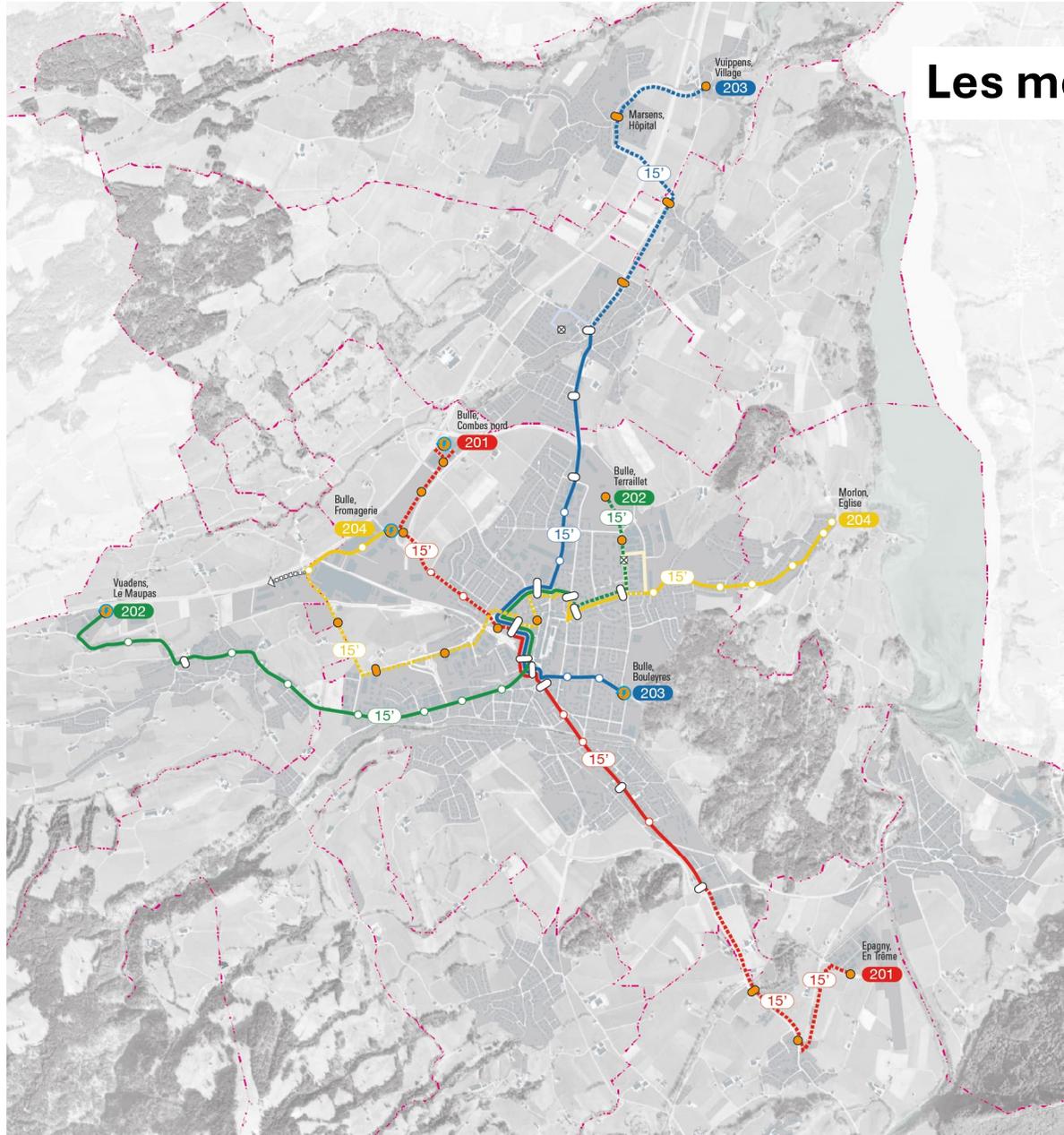
Réseau structurant de mobilité quotidienne

- v1 Vuippens - Bulle - Epagny
- v2 Vuadens - Bulle - Morlon
- v3 Marsens - Bulle - Pringy
- v4 Vuadens - Bulle - Bouleyres
- v5 Echarlens - Bulle - Broc
- v6 Vuadens - Planchy - Riaz
- v7 Planchy - Le Pâquier
- v8 Pringy - Epagny - Broc
- v9 Marsens - Echarlens - Morlon - Broc
- v10 Riaz Hôpital - Champy - Bulle
- Voies vertes : Bulle - Planchy / Bulle Ouest
- Liaisons intercommunales et de quartier

Réseau structurant touristique et de loisirs

- - - Boucle Vélo Gruyère
- SuisseMobile, La Suisse à vélo

Les mesures du PA5 – Réseau TP



STRATÉGIE BUS URBAINS (HORIZON A) PROVISOIRE

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Limite communale
- Arrêt existant / à créer ou améliorer (exclu mise en conformité LHand)
- Arrêt existant à supprimer
- Terminus à électrifier
- Desserte à développer A déterminer en cohérence avec les développements

- 201 15' Bulle, Combes nord - Epagny, En Trême
- 202 15' Vuadens, Maupas – Bulle, Terraillet
- 203 15' Bulle, Bouleyres – Vuippens, village
- 204 15' Bulle, Fromagerie – Morlon, Eglise

Amélioration (non précisée)
de la desserte du week-end

Les mesures du PA5 – Réseau TP

DESSERTE TP, IFF ET SITES STRATÉGIQUES HORIZON 2025

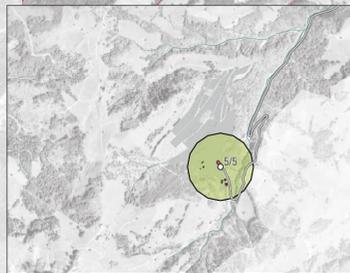
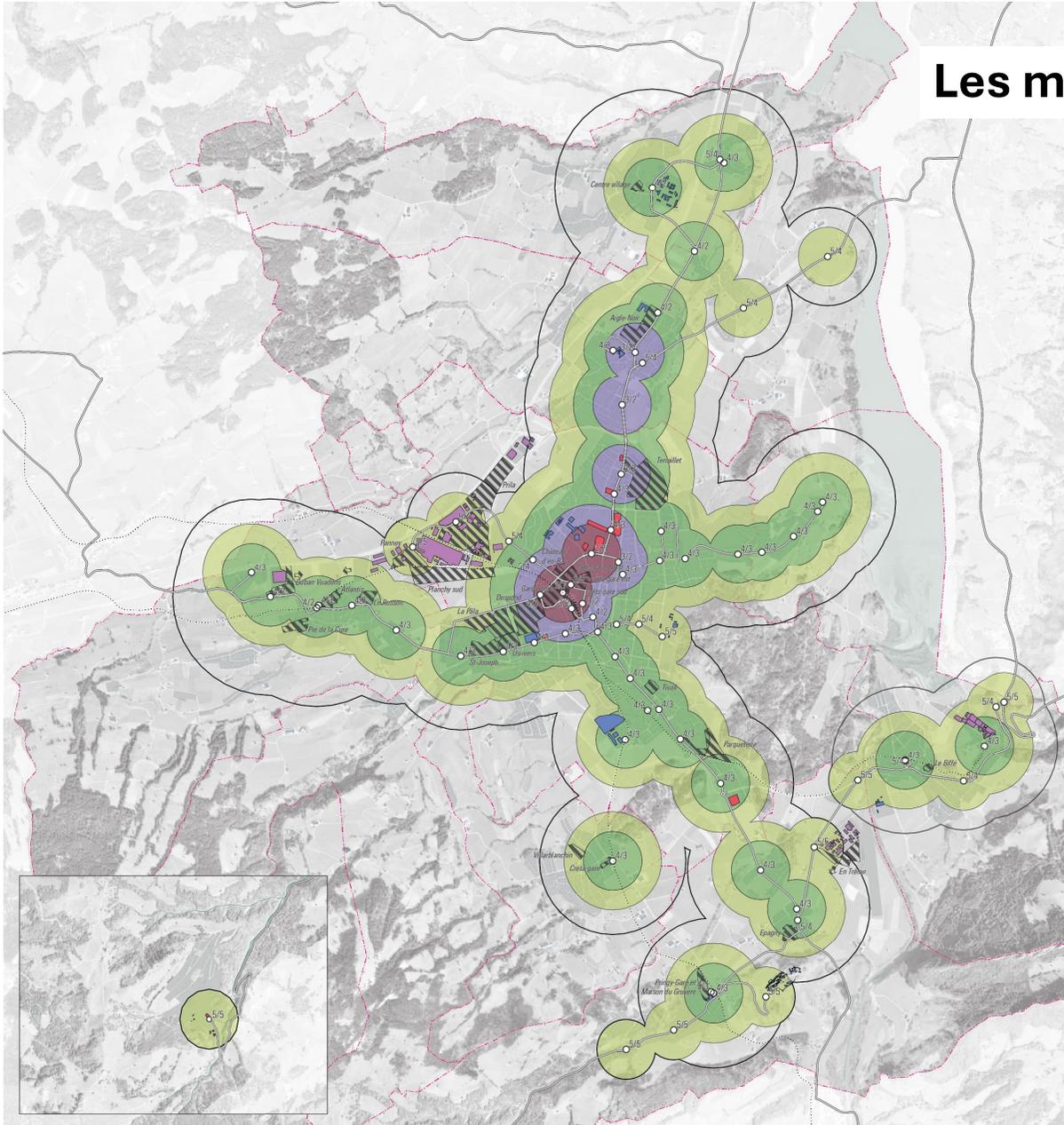
Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Limite communale

- | | | |
|--|----------------------------|----------------------------|
| | Classe A: très bonne | <i>Méthodologie ARE</i> |
| | Classe B: bonne desserte | |
| | Classe C: desserte moyenne | |
| | Classe D: faible desserte | |
| | Classe D: faible desserte | <i>Méthodologie PDCant</i> |

- Site stratégique
- Le Biffé* Nom du site stratégique
- Projet IFF Commerces
- Projet IFF Entreprises
- Projet IFF Intérêt général

- Ligne de bus
- Ligne ferroviaire
- Arrêt de transports publics
- 4/3 Catégorie d'arrêt selon méthodologie ARE/PDCant



Les mesures du PA5 – Réseau TP

DESSERTE TP, IFF ET SITES STRATÉGIQUES HORIZON A

Légende

Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)

Limite communale

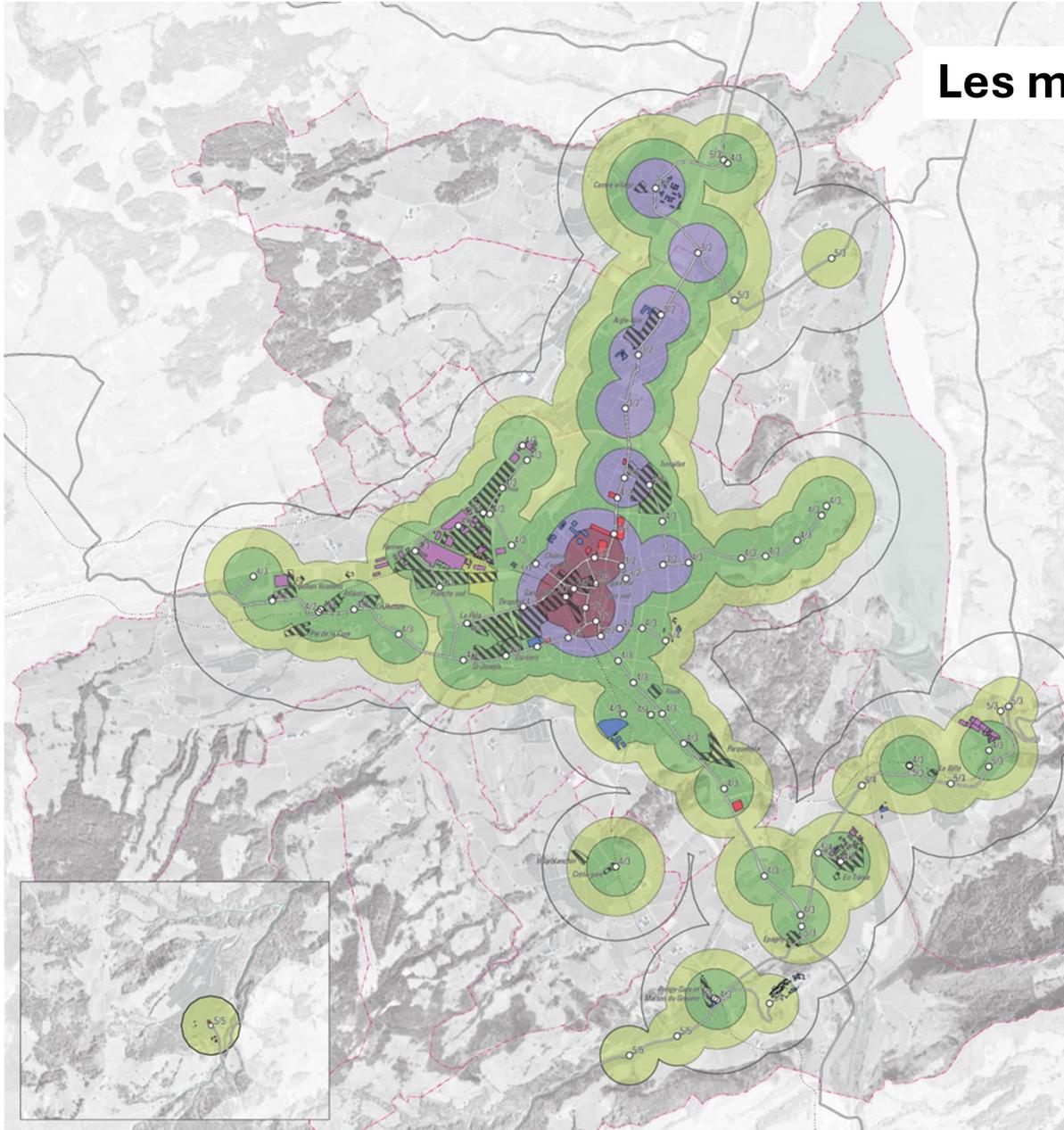
- Classe A: très bonne
- Classe B: bonne desserte
- Classe C: desserte moyenne
- Classe D: faible desserte
- Classe D: faible desserte

Méthodologie ARE

Méthodologie PDCant

- Site stratégique
- Le Biffé Nom du site stratégique
- Projet IFF Commerces
- Projet IFF Entreprises
- Projet IFF Intérêt général

- Ligne de bus
- Ligne ferroviaire
- Arrêt de transports publics
- 4/3 Catégorie d'arrêt selon méthodologie ARE/PDCant



Les mesures du PA5 – Réseau TP

DESSERTE TP, IFF ET SITES STRATÉGIQUES HORIZON 2040

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Limite communale

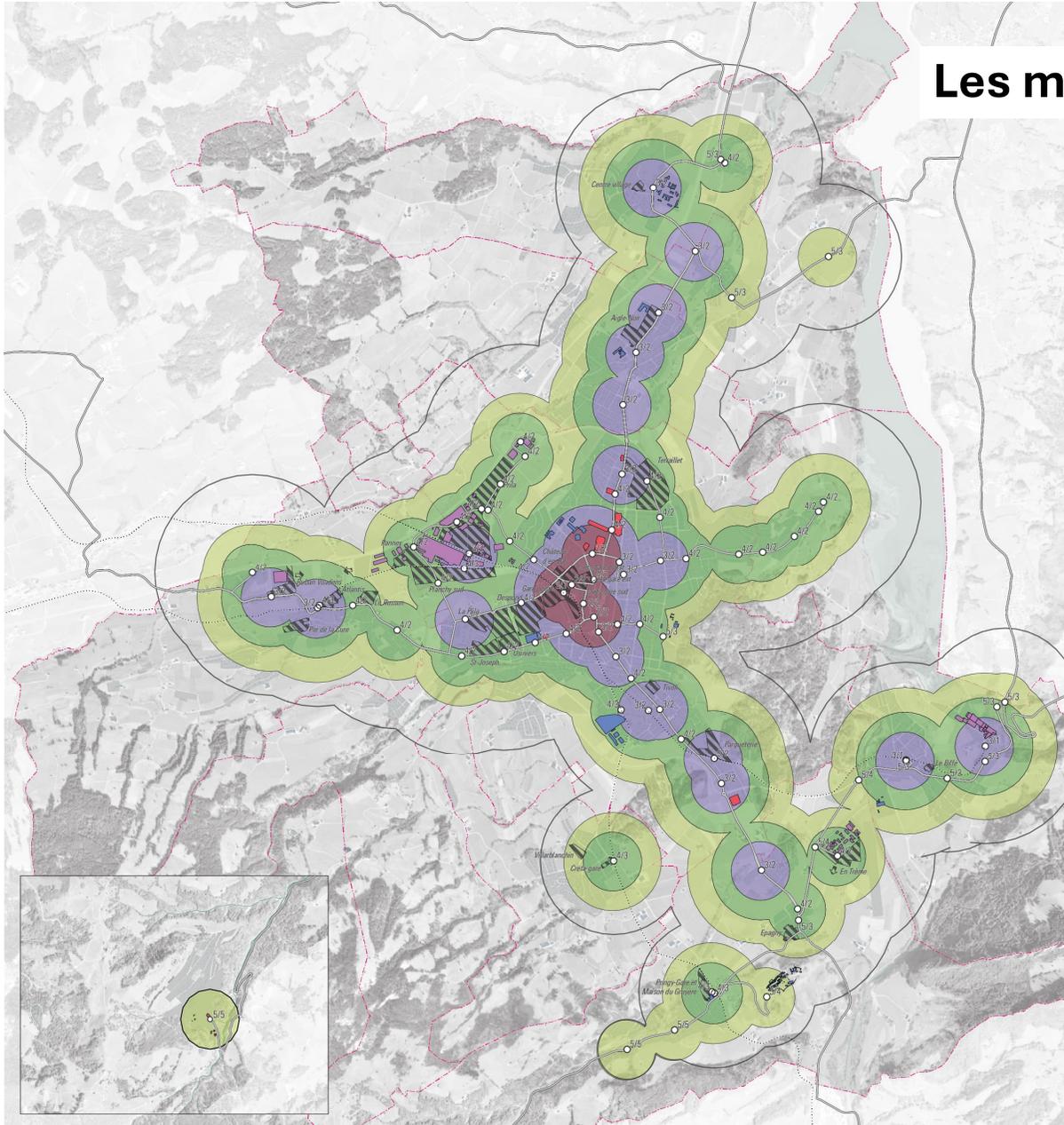
- Classe A: très bonne
- Classe B: bonne desserte
- Classe C: desserte moyenne
- Classe D: faible desserte
- Classe D: faible desserte

Méthodologie ARE

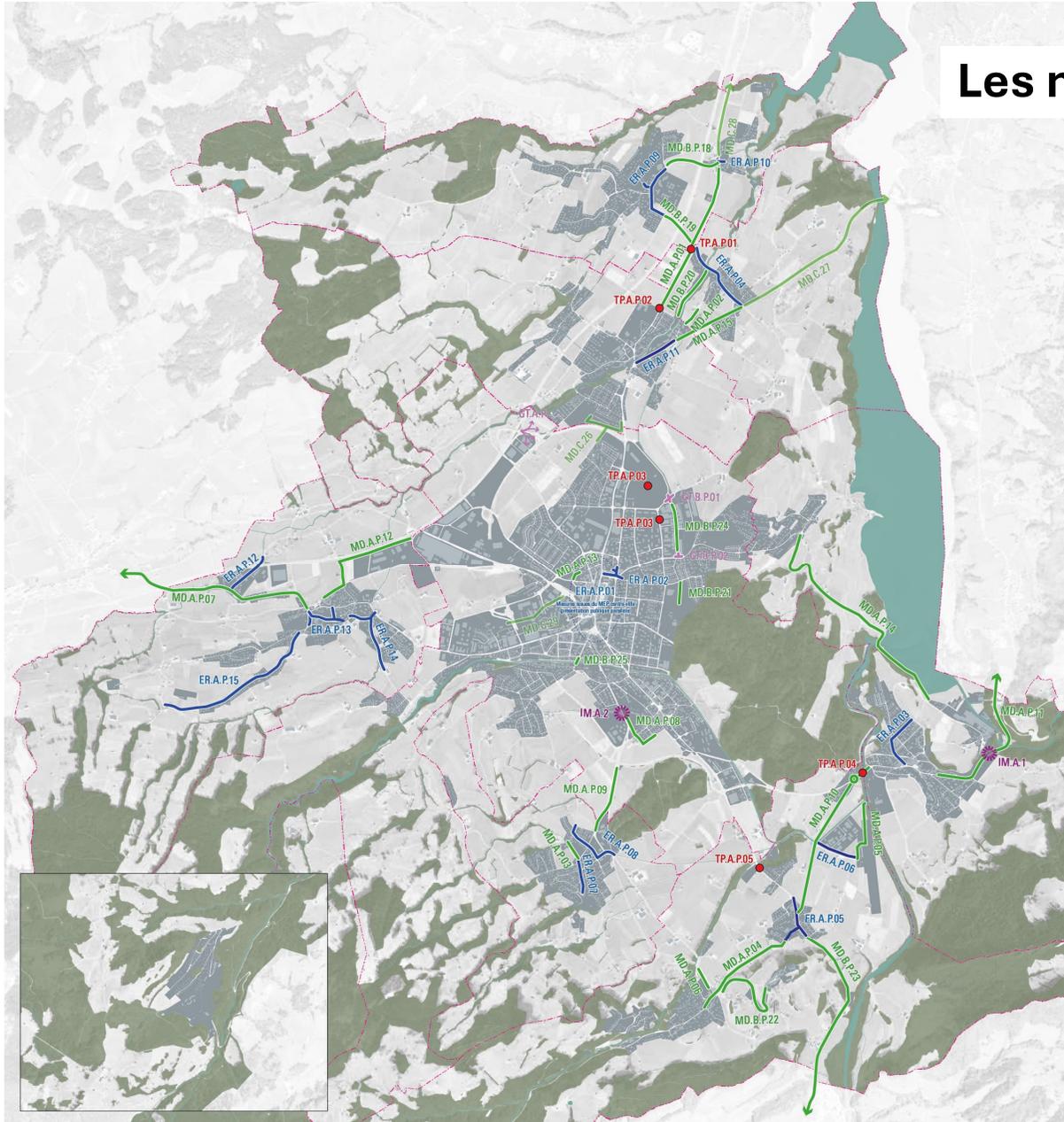
Méthodologie PDCant

- Site stratégique
- Le Biffé* Nom du site stratégique
- Projet IFF Commerces
- Projet IFF Entreprises
- Projet IFF Intérêt général

- Ligne de bus
- Ligne ferroviaire
- Arrêt de transports publics
- Catégorie d'arrêt selon méthodologie ARE/PDCant



Les mesures du PA5 (synthèse)



PLAN SYNOPTIQUE DES MESURES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS **PROVISOIRE**

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Forêt
- Cours d'eau

Numérotation (indicative au stade consultation publique)



Catégories selon DPTA

- Bus / infrastructures des TP (TP)
- Gestion du trafic (GT)
- Valorisation / sécurisation de l'espace routier (ER)
- ★ Interfaces multimodales (IM)
- Mobilité douce (MD) - vélo et piéton

Remarque : mesures MD.A.P.16 (stationnement vélo), MD.A.P.17 (ajournement cyclable) et TPA.P.06 (électrification TP urbain) non représentées sur le plan synoptique, se référer à leur fiche respective.



Les mesures du PA5 en quelques chiffres

Un total de 134 mesures :

- 7 mesures de planification supérieure
- 20 mesures paysage
- 31 mesures d'urbanisation
- 6 mesures de gestion de la mobilité
- **70 mesures infrastructurelles de mobilité**



Les mesures du PA5 en quelques chiffres

Les 70 mesures infrastructurelles de mobilité par catégorie :

- 6 mesures de gestion du trafic
- 25 mesures de valorisation et sécurisation de l'espace routier
- 8 mesures liées aux interfaces ou aux transports publics
- 29 mesures de mobilité douce
- 2 mesures liées à la mobilité individuelle électrique



Les mesures du PA5 en quelques chiffres

Les 70 mesures infrastructurelles de mobilité par priorité :

- **45 mesures de priorité A (2028-2032)**
- 16 mesures de priorité B (2032-2036)
- 9 mesures de priorité C (2036-2040)



Les mesures du PA5 en quelques chiffres

Les 45 mesures de priorité A par communes (*):

- 12 mesures infrastructurelles A sur la commune de Bulle
- 20 mesures infrastructurelles A dans les 4 autres communes « historiques »
- 24 mesures infrastructurelles A dans les 4 nouvelles communes

(*): Certaines mesures concernent plusieurs communes



Consultation publique

Le projet sera mis en consultation publique du 11 octobre au 10 décembre 2024

- ❖ Les documents pourront être consultés en ligne sur le site de Mobul
- ❖ Une séance d'information publique sera organisée à la Maison du Gruyère le 7 novembre à 19h00

Merci pour votre attention